

## 59 startups françaises de la e-santé se réunissent en une association : France eHealthTech, pour créer une filière du numérique en santé

Paris, le 16 décembre 2015 • **En moins de 3 mois, l'idée d'une association, France eHealthTech, fédérant les startups du secteur de la e-santé et du bien-être en France s'est concrétisée. Aujourd'hui, elle rassemble déjà 59 jeunes entreprises. Un chiffre qui augmente chaque jour. Preuve que le besoin de rassembler et de représenter les acteurs de ce secteur en pleine expansion est indispensable.**

### La e-santé : un écosystème complexe et innovant

Plateformes web, réseaux sociaux en santé, applications mobiles et objets connectés de santé, data, interfaces numériques conversationnelles, labellisation de la santé mobile, deep learning... : les startups du secteur de la e-santé et du bien-être ont des domaines d'intervention très variés.

Alors que le système de santé français vit encore en silos (le sanitaire est dissocié du médico-social, le public du privé, les patients des soignants, ...) l'écosystème de la e-santé, protéiforme et mouvant, repose sur le décloisonnement de ces acteurs. L'objectif de **France eHealthTech** est justement de les rassembler pour gagner en lisibilité et visibilité.

### Une association pour représenter les startups de la e-santé

*"Nous, startups en e-santé, partageons des problématiques communes. France eHealthTech est un lieu d'échanges qui manquait pour structurer notre filière et exprimer des positions communes"* explique Guillaume Marchand, président de l'association et fondateur de dmd Santé.

Organisée en 6 commissions distinctes, l'association a pour mission de promouvoir et de représenter les startups de la e-santé auprès des pouvoirs publics, des élus et l'ensemble de l'écosystème.

### Un secteur économique d'avenir en France et à l'étranger

Les membres de **France eHealthTech**, avec une moyenne d'âge de 2 ans et 4 mois, représentent plus de 731 emplois, soit plus de 13 emplois par startup en moyenne<sup>1</sup>.

Une cartographie des membres permet d'observer qu'ils sont présents sur l'ensemble du territoire français, un tiers en Ile-de-France, 10 en Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées... mais aussi 2 à La Réunion.

Plus de la moitié de ces startups bénéficie d'un soutien structurel, qu'elles soient membres d'un incubateur, d'une technopole, d'un cluster santé ou d'un pôle de compétitivité.

Concernant leur rayonnement à l'étranger, il est intéressant de noter que 4 membres de France eHealthTech ont déjà annoncé leur participation au CES de Las Vegas en janvier prochain, lieu incontournable de l'innovation. Gageons qu'ils représenteront fièrement la FrenchTech et la e-santé à la française.

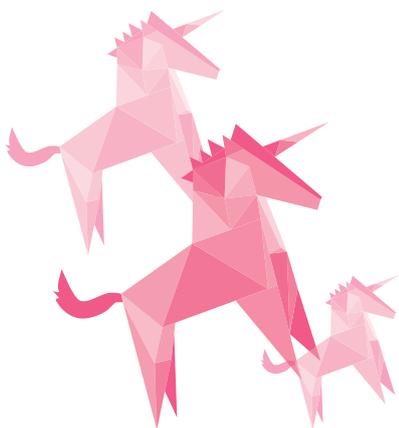


## Des patients confiants quant à la capacité des startups françaises à faciliter leur vie de malade au quotidien

Un sondage réalisé par B3 TSI via le Chronic Panel, pour **France eHealthTech**, du 25 novembre au 7 décembre auprès de 1 010 malades chroniques montre la confiance des patients dans les startups de la e-santé : 77 % des répondants affirment que les principales innovations en santé seront portées par les startups (placées en 3e position, après les établissements de recherche publique et les entreprises de santé).

Lorsqu'on leur demande d'attribuer une note entre 1 et 5 (5 étant la meilleure note) sur la capacité des startups françaises à apporter des solutions innovantes au service des patients et / ou professionnels de santé, ils placent la barre à 3,24. Une note qui est tout à la fois une reconnaissance et un encouragement à aller plus loin.

## Faire de la e-santé d'aujourd'hui la santé de demain



Fédérer les startups du secteur de la e-santé en France profitera, directement et indirectement, aux professionnels de santé, aux patients, aux usagers, et au système de santé à court et moyen terme. Il apportera également beaucoup au dynamisme économique français.

Aider à faire émerger parmi les startups de la e-santé les licornes<sup>2</sup> de demain, est en tout cas au coeur de la vision de **France eHealthTech**.

Pour en savoir plus : [www.france-ehealthtech.org](http://www.france-ehealthtech.org)

<sup>1</sup> À noter que 2 d'entre elles dépassent l'effectif de 100 personnes, en les soustrayant, la moyenne se stabilise à 8 emplois par startup

<sup>2</sup> Licorne [def.] : Selon Aileen Lee, co-fondatrice de Cowboy Ventures, une licorne est une entreprise, créée en 2003 ou ultérieurement, ayant atteint une valorisation d'un milliard de dollars.